

Généalogie et Internet, nouveaux usages et nouveaux enjeux

Depuis une dizaine d'années, l'usage d'Internet se systématisé dans la sphère généalogique et l'a profondément modifiée. Quelles nouvelles pratiques et quels enjeux suscite-t-il ? Des acteurs et des professionnels de la généalogie et des archives vous apportent leur point de vue sur cette évolution.

Internet a profondément modifié la généalogie depuis une dizaine d'années. Aujourd'hui les généalogistes font leurs premières recherches sur Internet et les salles de lecture virtuelles. Ils mettent leurs arbres en ligne sur des sites spécialisés et alimentent des

sociaux proposent leur aide en matière de recherche d'actes, de méthodologie, d'aide à la paléographie ou d'histoire locale. Les associations généalogiques, enfin, ont mis en ligne leurs bases de données : les adhérents peuvent ainsi, par le biais de moteurs de recherche puissants (recherche sur les noms, prénoms, témoins, dates, lieux, voire variantes orthographiques), accéder aux relevés à distance. Quels sont aujourd'hui les nouveaux usages en matière de généalogie et quelles pourraient être les nouvelles interactions entre archivistes, généalogistes et Internet ? Il nous a semblé intéressant de réunir quatre acteurs différents :

- la presse spécialisée, avec Charles Hervis, rédacteur en chef de *La Revue française de généalogie* et Véronique Tison, généalogiste et psychogénéalogiste, sur un profil des généalogistes aujourd'hui ;
- Jordi Navarro, archiviste et généalogiste, auteur du blog *Papiers et poussières*, sur l'évolution du rôle de l'archiviste en matière de valorisation et diffusion du patrimoine ;
- Jean-François Pellan, vice-président de la Fédération française de généalogie, sur la situation des associations, partenaires historiques des services d'archives, aujourd'hui prises en tenaille entre le secteur marchand et les licences de réutilisation des informations publiques ;
- et les Archives départementales de la Vendée, sur l'évolution des pratiques professionnelles et la mise en place de nouvelles relations entre archives et publics. ■



Association généalogique des Bouches-du-Rhône. © Revue française de Généalogie.

blogs. Des réseaux d'entraide bénévoles sillonnent le territoire afin de photographier un document conservé dans un dépôt d'archives éloigné du demandeur. Des forums et groupes sur les réseaux

Dossier coordonné par
Maiwenn Bourdic
Archiviste, généalogiste et webmestre
www.maiwenn-bourdic.fr

Les nouveaux visages de la généalogie

Près d'un demi-siècle sépare l'aristocrate de l'internaute, que tout pourrait sembler opposer. Ils ont pourtant un point commun, celui de s'intéresser à leurs ancêtres.

Durant cette période, la généalogie a connu plusieurs révolutions. Jusqu'au milieu des années 1970, cette activité était réservée à une élite, héritière d'une longue tradition. Le contexte économique, culturel et social a favorisé l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs qui a investi massivement les salles d'archives. Dans les années 1980, la généalogie a trouvé sa place dans les colonnes des journaux, dans les studios de radio et sur les plateaux de télévision. Cette tribune a encouragé de nouvelles vocations. Pour soutenir cette dynamique, un réseau associatif s'est structuré avec, pour principal chantier, le relevé systématique des actes de naissance, de mariage et de décès. Enfin, au début du XXI^e siècle, Internet a offert une vitrine supplémentaire à la généalogie, favorisant l'entraide entre chercheurs et la diffusion des données : bases des relevés d'état civil, arbres généalogiques, puis archives numérisées.

Ainsi, chaque cycle a amené son lot de généalogistes. Mais, aujourd'hui, quel est au juste leur profil ? Une récente étude, menée par une équipe de chercheurs dirigée par l'anthropologue Dominique Desjeux, professeur à la Sorbonne (Université Paris Descartes), a tenté de dessiner un portrait-type. Elle s'appuie sur les réponses de 9 465 « praticiens de généalogie » interrogés par le site d'enquête en ligne SurveyGizmo. À cette enquête quantitative s'est ajouté un volet qualitatif, sous la forme de 127 entretiens réalisés entre janvier et mai 2011. Avec un bémol : il ne s'agit que d'internautes volontaires mais pas forcément représentatifs de l'ensemble de la communauté des généalogistes.

Premier constat : la recherche généalogique s'avère être un loisir de classe moyenne. Ni très pauvres ni très riches, les « chercheurs d'ancêtres » se répartissent à égalité entre les deux sexes et sont titulaires de diplômes qui s'étendent du certificat d'études – pour les plus âgés – au Bac +8. Ils habitent en majorité dans les villes de taille moyenne ou dans des villages : 39 % d'entre eux vivent dans des communes de 2 000 à 20 000 habitants, 26 % dans des bourgs de moins de 2 000 habitants.

Deuxième constat : les généalogistes ont un sens aigu de la famille. Plus de la moitié (52 %) déclare se fréquenter dans le cercle familial une fois par semaine, et 19 % au moins une fois par jour ; 82 % ont une image positive de leur famille. Plus une famille est éclatée ou maintenue à distance, moins ses membres se mettent en quête de leurs origines – sauf s'ils ont été adoptés, dans ce cas la recherche vise alors à connaître les raisons et les circonstances de l'abandon.

Troisième constat : deux périodes de la vie sont propices à la découverte de la généalogie. Autour de la quarantaine d'abord, moment de questionnement sur le sens de la vie qui coïncide avec le départ des enfants du foyer. Puis à la retraite, car on a alors du temps. « La pratique généalogique a probablement à voir avec le cycle de vie », en déduit Michel Desjeux, qui lui-même n'est pas généalogiste.

L'élément déclencheur de la recherche de ses ancêtres est d'ailleurs le plus souvent un événement familial – décès surtout mais également une réunion de famille, un baptême, un mariage ou un anniversaire.

Quatrième constat : la motivation du généalogiste évolue avec l'âge et la situation familiale. Le jeune chercheur mais aussi le célibataire ou encore celui qui n'a aucun contact avec sa famille sont motivés par la quête ●●●

« C'est la quête de la terre qui fascine »

« Faire de la généalogie bien autre chose qu'un loisir : une thérapie, le plus souvent inconsciente, à l'encontre des pertes et des deuils de l'histoire individuelle ou collective ». Voici une analyse qui devrait bousculer bon nombre de généalogistes qui préfèrent y voir plaisir et émulation.

Son auteur : Patrice Cabanel, un historien toulousain qui a étudié « la fièvre généalogique » sous tous ses angles. *La Revue française de Généalogie* a publié ses travaux en trois volets entre décembre 1994 et août 1995.

Et de citer le regret de la terre perdue, des solidarités familiale et communautaire, le besoin de panser les blessures de la guerre (régions frontalières) ou de la crise (zones industrielles).

« C'est la quête de la terre qui fascine. Et chacun ne tarde pas à pouvoir s'enfouir, en même temps que dans les registres des notaires, dans la profondeur de la terre-mère [...]. La généalogie est ce qui reste quand l'on a perdu, quand on redécouvre, dans les papiers puis par des voyages sur le terrain, les noms et les pays d'origine ». ■

● ● ● de leurs origines. Quand arrive une descendance ou lorsqu'on a des liens forts avec ses proches, la transmission de l'histoire familiale devient le facteur principal. La création de liens sociaux et, dans une moindre mesure, la connaissance de l'histoire locale constituent les principales motivations.

Au début, la généalogie est une quête solitaire. Selon l'enquête, 62 % des généalogistes amateurs n'ont eu aucune initiation et utilisent comme première source d'information les actes d'état civil. Avec le temps et l'accumulation de données, la pratique se fait plus collective, avec là encore le recours à Internet qui facilite l'échange et le partage. « Internet simplifie à la fois l'acte de recherche mais aussi la création de liens par la pratique, avec d'autres chercheurs, ou par la transmission, avec d'autres membres de la famille »,

souligne Michel Desjeux qui voit ainsi se constituer un nouveau réseau social.

Si 69 % des personnes sondées pratiquent la consultation d'actes en ligne, 43 % ont un arbre généalogique sur papier – autant que sur un site Internet – et 26 % sont adhérentes d'une association.

Ce n'est donc pas une génération qui en a remplacé une autre mais plutôt une variété de tribus généalogiques (associatives, familiales, ou sur Internet) qui animent cette passion française chacune à leur façon. ■

Charles Hervis

Rédacteur en chef de *La Revue française de Généalogie*, www.rfgenealogie.com)

et **Véronique Tison**

Généalogiste et psychogénéalogiste

Vers la diffusion du patrimoine

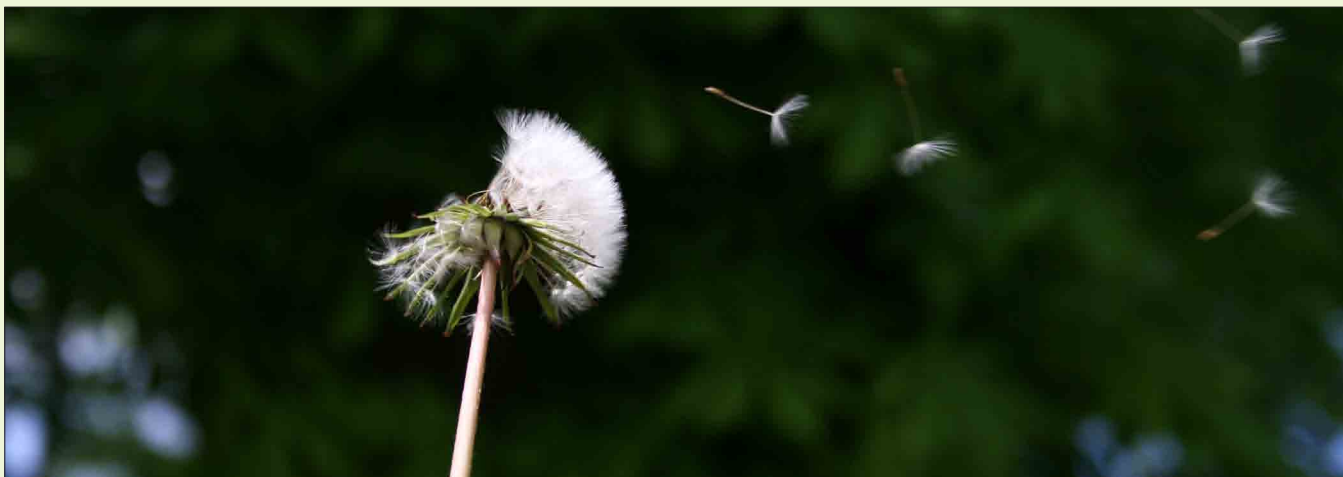
L'archiviste a ceci de particulier qu'il est dans une permanente introspection. Il est à l'écoute des attentes de la société dont il est un acteur central, bien que méconnu. Il réfléchit sans cesse à sa pratique, se questionnant sur sa pertinence et l'adaptant aux évolutions administratives, techniques et sociales.

C'est ainsi que l'ancien garde des archives, presque exclusivement chargé de protéger les documents administratifs, est progressivement devenu un communicateur d'archives. Sous l'influence de chercheurs, professionnels d'abord, puis amateurs, il a commencé à transmettre une partie du patrimoine écrit. Ce rôle, qui fut le sien à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, se renforça tout au long du XX^e siècle.

Au début des années 2000, faisant suite à l'explosion de la généalogie et à l'apparition d'un Internet haut-débit, l'archiviste est devenu un diffuseur. Cette transformation fut une révolution dans la conception du métier. Dans la consultation des fonds, l'archiviste avait jusque là un rôle plutôt passif. C'est la demande du chercheur qui incitait à la consultation, le rôle de l'archiviste étant

de permettre l'accès aux documents, de le favoriser. Au mieux, il pouvait faire connaître les fonds à des chercheurs qui avaient déjà fait la démarche de venir s'informer et de consulter en salle de lecture. En mettant en ligne des fonds d'archives, l'archiviste a commencé à jouer un rôle véritablement actif dans la diffusion du patrimoine. La diffusion de documents incite à leur consultation. Aujourd'hui, la très grande majorité des services d'Archives départementales diffusent des fonds d'archives en ligne. De nouveaux suivront très prochainement. En diversifiant de plus en plus les fonds mis à disposition et en mettant en ligne de plus en plus d'instruments de recherche, l'archiviste poursuit cette mutation.

Mais cette révolution n'est pas terminée qu'il doit déjà en commencer une nouvelle. Car ce que le diffuseur a de semblable avec le communicateur, c'est l'unilatéralité



Dissémination, enrichissement, création. © Jean-Etienne Minh-Duy Poirrier / Flickr (cc BY-SA 2.0).

de la relation entre le patrimoine, l'archiviste et le chercheur. L'archiviste détient le patrimoine et il le met à disposition des chercheurs qui peuvent l'utiliser. Mais cette vision de « l'archiviste 1.0 » est dépassée. À l'heure de la décentralisation de la connaissance, l'archiviste doit casser ce schéma descendant de la valorisation patrimoniale pour devenir un « archiviste 2.0 ».

Il s'apprête ainsi à entamer une nouvelle métamorphose. En faisant un pas de côté, il va cesser d'être un intermédiaire entre les citoyens et le patrimoine culturel. De diffuseur, l'archiviste va devenir médiateur.

Pour cela, il doit concevoir et mettre à disposition des outils permettant à tous de s'approprier le patrimoine. Cette appropriation peut se décliner en trois niveaux : la dissémination, l'enrichissement et la création.

La dissémination n'est que le prolongement de la relation descendante. L'ordre n'est pas modifié, mais le patrimoine peut enfin quitter les murs, mêmes virtuels, de nos institutions. C'est pour cette raison qu'elle constitue le premier niveau de l'appropriation. Force est de constater que le débat sur la réutilisation des informations publiques a eu sur cet aspect un effet plutôt négatif. Il convient aujourd'hui de dépasser ces réticences. L'archiviste doit simplifier ses procédures mais également proposer des outils permettant à chacun de partager et rediffuser facilement le patrimoine.

Avec l'enrichissement, la relation au patrimoine s'inverse. En faisant du chercheur un producteur de métadonnées, l'archiviste l'intègre pour la première fois au processus documentaire. La description archivistique se trouve ainsi enrichie d'un niveau supplémentaire d'informations : celui résultant des connaissances

et des compétences du chercheur. De son côté, le chercheur devient véritablement acteur patrimonial. En enrichissant le patrimoine, il se l'approprie davantage. Ce niveau d'appropriation a déjà été mis en place par un certain nombre de services. Sa généralisation et son élargissement à d'autres types de fonds permettront d'en faire un outil fondamental pour l'archiviste.

Le troisième niveau est celui de la création. Au contact des documents d'archives, les chercheurs accumulent un savoir historique de premier ordre. Cette connaissance constitue un patrimoine de seconde génération qui doit lui-même être préservé et valorisé. En tant que médiateur culturel, l'archiviste doit inciter à la création de contenus. Il se doit donc d'innover pour mettre en place des outils qui vont inciter à la formalisation du savoir par les chercheurs, et particulièrement par les chercheurs amateurs.

En favorisant la dissémination, l'enrichissement et la création, l'archiviste met un terme au traditionnel schéma descendant. Il diffuse du patrimoine que le chercheur peut à son tour rediffuser. Inventant un lien retour, il permet à ce chercheur de documenter lui-même les fonds. Enfin, le chercheur devient, grâce à l'archiviste, le producteur d'un nouveau patrimoine, lui aussi valorisé.

Le gardien, le communicateur et le diffuseur seront toujours des facettes du visage de l'archiviste. Mais, en devenant également un médiateur, l'archiviste pourra se transformer en véritable émulateur de valorisation. ■

Jordi Navarro,

Archiviste, généalogiste et blogueur

<http://papiers.poussieres.free.fr>

Quel partenariat entre archives et associations ?

Les interactions entre archives et associations en généalogie

Le profil du généalogiste amateur a profondément changé en quelques années. Celui qui, il y a une trentaine d'années, envahissait avec d'autres amateurs les centres d'archives, s'est depuis formé. Certains sont devenus de véritables érudits qui, lorsqu'ils se sont regroupés dans des associations, ont réalisés des travaux de dépouillement qui au-delà de la généalogie peuvent servir la science (recherches sur la mucoviscidose et l'hérédité, ou sur les liens entre langue et anthroponymie, par exemple en Bretagne). Pour faire de la généalogie de façon raisonnée et efficace, le passage par une association était pratiquement incontournable.



L'association GeneaBank au salon de Genea 2011. © Revue française de Généalogie.

Cependant, ce schéma ne semble pas pouvoir perdurer et ceci pour deux raisons. La première est l'intrusion d'enjeux commerciaux dans le domaine de la généalogie. Il ne pouvait guère en être autrement à partir du moment où de plus en plus de personnes se sont mises à rechercher leurs ancêtres et où certaines associations, compte tenu de leurs faibles moyens financiers, ont cherché à monnayer leurs travaux notamment à l'époque du Minitel. La technicité les a alors obligés

à se rapprocher de sociétés commerciales et Internet n'a fait qu'accroître cette tendance. La seconde est la conséquence de la numérisation et l'accès aux données des archives via Internet.

Ces deux facteurs se conjuguent et les associations constatent année après année une baisse de leurs effectifs. Pourquoi en effet adhérer à une association locale, compte tenu du fait que l'on a en général ses ancêtres dans plusieurs départements, voire à l'étranger ? Certains pensent que la société commerciale avec une base unique va pouvoir leur apporter des solutions sur l'ensemble de la France moyennant un versement unique en contrepartie du service apporté. Pourquoi adhérer également à une association à partir du moment où les centres d'archives mettent à disposition gratuitement les images des registres d'état civil, des recensements, des matricules militaires, du cadastre, etc. tout en restant chez soi ? Les associations sont quasiment désarmées devant cet état de fait et ne peuvent lutter contre certaines sociétés commerciales, car le retrait de leurs données s'accompagnerait de pertes financières non négligeables et il leur sera difficile d'augmenter leurs cotisations de façon importante, risquant une perte d'adhérents.

Face aux mises en ligne des registres par les services d'archives, elles sont également bien démunies, d'autant que certains centres d'archives ont créé des programmes collaboratifs de saisie. Il est à penser que ces programmes collaboratifs ont été mis au point pour faire surtout échec aux sociétés commerciales. En effet, pourquoi payer à une société commerciale ce qui peut être fourni gratuitement ? ! Sur le long terme, il me semble que les archivistes font fausse route car ils n'auront plus de véritables chercheurs formés en face d'eux mais simplement des consommateurs, qui vont avoir le comportement du client en face du vendeur... même si celui-ci offre gratuitement sa « marchandise ».

Le rôle des centres d'archives est-il de faire dépouiller systématiquement l'ensemble de fonds volumineux par des personnes extérieures aux archives dont certains peuvent n'avoir que des connaissances rudimentaires sur le sujet ? Les associations ont une longue pratique des relevés, connaissent bien les patronymes de leurs régions, ont formé leurs adhérents à la lecture des actes anciens, font des contrôles et ont la réactivité nécessaire pour corriger sur leurs sites d'éventuelles erreurs.

Les centres d'archives et les associations peuvent très bien collaborer de façon efficace en conjuguant leurs compétences. Des millions de relevés d'actes ont été saisis par les associations, des millions d'images ont été numérisées par les centres d'archives. Il conviendrait de les associer, ce qui suppose de renforcer les liens. Il faut encore réfléchir à la mise à disposition au public de ses relevés avec les liens renvoyant aux images. La collectivité ne peut qu'envisager la gratuité alors que les associations ont besoin de cotisations pour vivre. C'est sans doute le principal écueil qu'il convient de lever dans un partenariat archives/associations.

Comment concilier ce qui ne peut l'être ?

Il faut laisser aux associations – et à elles seules – la possibilité d'offrir leurs relevés sur la toile afin de conserver leurs adhérents. En revanche, pourquoi ne pas envisager de permettre la consultation gratuite des bases des associations dans les locaux des Archives, aux personnes faisant l'effort de venir sur place ? En effet, sur leurs sites en ligne, les Archives pourraient également informer le public que certaines associations détiennent des relevés accessibles selon certaines conditions. De tels accords entre les centres d'archives et les associations ne pourraient être conclus qu'avec celles n'ayant pas traité avec des sociétés commerciales. Toutefois, du point de vue des associations, cette collaboration peut s'avérer délicate si les archives font établir des relevés collaboratifs par le public.

Et puis, décentralisation oblige, les collaborations envisageables entre les archives et les associations peuvent prendre des formes bien différentes. Le centre généalogique des Côtes-d'Armor a mis sa base de dépouillement des actes de l'état civil à disposition de ce département : elle est donc librement consultable par tous. En contrepartie, le département verse une subvention annuelle à cette association, qui embauche alors chaque année des étudiants en histoire pendant les vacances pour faire des dépouillements. Cette association a également procédé au dépouillement du recensement de 1906, accessible par tous.

Le centre généalogique de l'Ille-et-Vilaine numérise les registres de l'état civil de ce département qui les met ensuite en ligne. Dans le même ordre d'idée, le centre généalogique du Finistère, dans un temps assez lointain maintenant, avait apporté son soutien aux opérations de microfilmage d'une partie des registres paroissiaux. La numérisation a un coût non négligeable et les associations peuvent offrir leurs services gratuitement, pour peu qu'on veuille bien les accepter et leur confier ce travail. Pourquoi ce qui se fait dans un département ne pourrait pas voir le jour ailleurs ? Et il existe sans doute d'autres types de collaboration qui ont vu le jour, dont je n'ai pas connaissance.



Le local du Centre généalogique du Dauphiné. © Revue française de Généalogie.

Les associations souhaitent améliorer leurs relations avec les centres d'archives et formulent le vœu de se voir proposer des actions à mettre en œuvre en commun. ■

Jean-François Pellan,
Vice-président de la Fédération
française de généalogie
<http://leblog-ffg.over-blog.org>

Les associations sur Internet : exemples de bases de données

Bigenet : index national géré par la Fédération française de généalogie, qui regroupe des relevés de 48 associations. L'internaute accède à 37 millions de relevés et peut en acheter à l'unité (paiement en ligne). www.bigenet.fr

Geneabank : base de données mutualisant les relevés de 85 associations à travers la France. Geneabank est une association affiliée à la Fédération française de généalogie. La base contient 65 millions de relevés, accessibles par points par les adhérents des associations membres. www.geneabank.org

RING : la base « Relevé intérêt national généalogique » vise à reconstituer l'état civil parisien détruit à partir des actes établis en province mentionnant des parisiens. www.genefede.fr

Un exemple de moteur de recherche multicritères par le cercle généalogique du Finistère : les 7,5 millions d'actes dépouillés par l'association sont accessibles via un moteur de recherche proposant de nombreux filtres (période, individus principaux de l'acte, parents, parrain et marraine). Ce moteur prend en compte les variantes patronymiques locales. <http://recif.cgf.asso.fr>

Les Archives départementales de la Vendée sur Internet

La mise en ligne d'archives numérisées a modifié petit à petit les pratiques des généalogistes, principal public des salles de lecture : comment s'est faite cette évolution ?

La consultation d'archives sur Internet a transformé les pratiques traditionnelles des lecteurs. Les statistiques de fréquentation ont explosé mais le public s'est également redéployé, relâchant sa pression sur le siège des Archives où il est redevenu possible d'équilibrer les missions imparties au service. La mise en ligne de 3 millions de pages d'archives, dès septembre 2003, visait ainsi à désengorger la salle de lecture mais aussi à rejoindre un nouveau public jusque là trop éloigné ou tout simplement indisponible dans les créneaux horaires qui lui étaient proposés. La mise en place d'une salle de lecture dématérialisée constitue un véritable enjeu. Il s'agit d'accompagner, à distance désormais, le public dans sa quête de racines, en l'aidant à comprendre le contexte dans lequel ont vécu les familles auxquelles il s'intéresse. Il faut l'inciter à approfondir ses recherches et à découvrir d'autres ressources, qu'elles soient disponibles sur place ou à distance. Ainsi, des ressources en ligne variées, favorisant l'histoire

locale ou répondant aux demandes d'universitaires et d'étudiants, ont progressivement été diffusées : recensements de population, délibérations municipales, minutes notariales, cadastre, journaux et périodiques, iconographie ainsi que, plus récemment, les tables des registres matricules et des successions. L'audience du site Internet, sans cesse croissante depuis son ouverture, confirme la pertinence et le succès de l'entreprise.

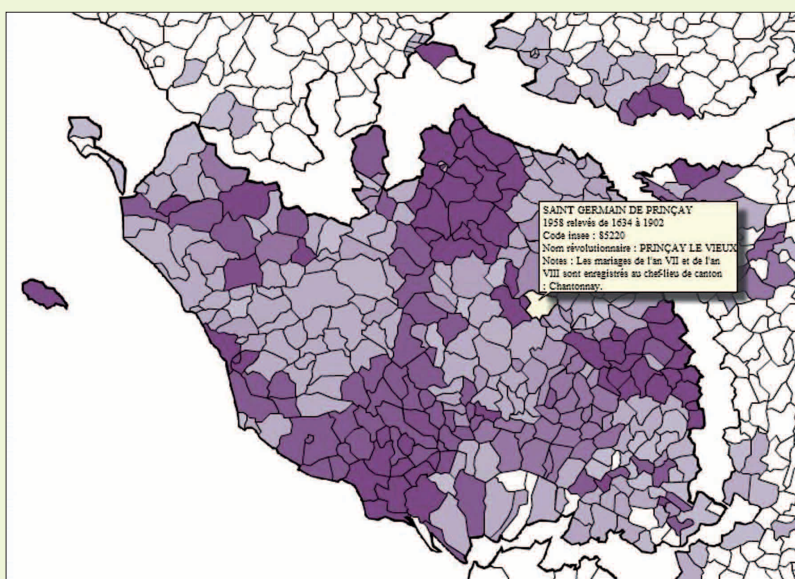
Ces changements de pratiques du public riment avec une évolution des pratiques professionnelles. Le site Internet des Archives, et notamment le moteur de recherche est au cœur de cette « stratégie ».

Le site Internet des Archives a été pensé dès le début comme un lieu ressource en soi, dont l'intérêt dépasse largement les commodités qu'y trouvent les lecteurs préparant de chez eux une visite aux Archives départementales. La mise en place d'un moteur de recherche en 2007 a confirmé cette orientation.

Le soin particulier apporté à l'ergonomie de l'outil, aux descriptions des pièces d'archives ou de leur contexte et à l'indexation, permet à l'internaute de trouver, dès sa lecture des instruments de recherche, des réponses à ses questions ou des éléments justifiant sa démarche. Pour cela, les inventaires ont été adaptés à la forme électronique, des revues systématiquement dépouillées et des ensembles documentaires de grand intérêt décrits pièce à pièce. Dans un certain nombre de cas, des images d'archives liées aux analyses permettent de prendre immédiatement connaissance de la teneur des pièces elles-mêmes. Cela implique au sein du service un effort sans précédent de concertation et d'harmonisation.

Les exigences de l'accueil et l'orientation d'un public de plus en plus averti nous conduisent de même à mettre à sa disposition des fiches pratiques de recherches, à organiser des ateliers de formation en partenariat avec le cercle généalogique vendéen et à intensifier la formation permanente du personnel.

Parlons de ces différents outils collaboratifs enrichis grâce à des contributeurs extérieurs...



Base nominative Noms de Vendée : carte des communes indexées.

© Archives départementales de la Vendée.

Ci-dessus : Le L@boratoire des internautes des Archives départementales de la Vendée. Ci-dessous : Salle de lecture des Archives départementales de la Vendée. © Archives départementales de la Vendée.

Petit à petit, un véritable réseau s'est formé autour des Archives, laissant augurer d'un fort potentiel de développement : les uns signalent une erreur ou une lacune, d'autres posent des questions circonstanciées, certains envoient des dépouillements ou offrent des applications informatiques complètes.

Profitant de cette dynamique, des outils visant à regrouper, vérifier et exploiter des dépouillements nominatifs comme des travaux historiques ont été développés. Leur enrichissement est assuré par des contributeurs bénévoles et des associations historiques locales, à l'exemple de la Société d'émulation de la Vendée. Ces bases de connaissances, dont le contenu est validé par un comité scientifique lui aussi participatif, sont consultables sur Internet et sont mises à jour en permanence. C'est une chance pour les fonds conservés aux Archives départementales de la Vendée et la promesse d'un renouveau des études historiques sur la Vendée. ■

Emmanuelle Roy

Archives départementales de la Vendée
<http://archives.vendee.fr>



Les archives, la généalogie, et vous...

Si vous souhaitez faire paraître votre expérience en rapport avec le sujet de ce dossier, contactez la rédaction à : lettre_aaf@archivistes.org